

## Compte-rendu

### Première réunion de travail du Réseau d'Alerte et de Vigilance/Réseau d'Aide aux Victimes (RAV) LGBTQI+

Jeudi 29 août 2019 – Mairie du 19e

---

#### Programme de la réunion :

- Diagnostic et tour de table,
  - Définition d'axes de travail prioritaires et propositions d'actions
  - Identification de partenaires potentiels
- 

#### Introduction

- *François DAGNAUD, Maire du 19e*

La Mairie du 19e est pleinement engagée dans la lutte contre les violences et discriminations. Ainsi, dans le cadre du **Contrat local de prévention et de sécurité** de l'arrondissement, nous avons déjà mis en place avec nos partenaires un Réseau d'Aide aux Victimes (RAV) à destination des femmes victimes de violences.

Des chiffres alarmants sur les violences envers les personnes LGBTQI+ : en 2018, + 34% de crimes ou de délits enregistrés par les forces de sécurité en France commis à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre des victimes, par rapport à 2017.

Face à cette persistance de l'homophobie et de la transphobie dans la société, il est important de se mobiliser également à l'échelle territoriale (Ville de Paris + arrondissement) pour lutter contre ces violences et mieux accompagner les personnes qui en sont victimes.

Avec Jérôme AMORY et Andrea FUCHS, et le soutien de l'Hôtel de Ville et Hélène BIDARD, nous souhaitons ainsi créer aujourd'hui un RAV qui se décline en deux volets :

- **Réseau d'Aide aux Victimes** : recenser l'ensemble des acteurs concernés, dans la diversité des engagements qui sont les leurs, afin de créer un réseau basé sur l'interconnaissance et l'échange de bonnes pratiques, et diffuser auprès des victimes les informations sur les démarches et les ressources.
- **Réseau d'Alerte et de Vigilance** : multiplier les initiatives de prévention et de sensibilisation, faire un travail de fond en amont du problème.

- *Hélène BIDARD, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains*

On assiste à une augmentation des violences LGBTQI+phobes qui s'explique en partie par une volonté des personnes LGBTQI+ de ne plus négocier l'espace public. Si les chiffres font état de signalements plus nombreux, c'est aussi car les associations ont fait un important travail de prise de conscience du problème, mis en lumière aussi par les réseaux sociaux.

Les RAV LGBTQI+ sont une innovation, celui du 19e est le deuxième à se créer après celui du 10e lancé au printemps dernier. Le retour d'expérience de ces dispositifs pilotes devra permettre de lancer le projet sur l'ensemble des arrondissements.

D'autres actions prévues par le plan parisien de lutte et de prévention contre les violences LGBTQI+phobes de la Ville de Paris relèvent de la création ou renforcement d'instances de dialogue, de diagnostic et de suivi sur les enjeux liés aux discriminations et aux actes LGBTQI+phobes.

Une des propositions du plan d'action concerne l'intégration d'un groupe de travail sur les LGBTQI+phobes dans le cadre du Conseil de Juridiction (instance présidée par les chefs de juridiction qui réunit les magistrats, les fonctionnaires de la juridiction et de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse, les parlementaires, les organisations syndicales, les collectivités locales, et les représentants associatifs).

Création d'un Observatoire Parisien LGBTQI+ porté par la DDCT : la lutte contre les discriminations et les agressions LGBTQI+phobes doit faire l'objet d'un suivi régulier dans l'ensemble du spectre de la vie des personnes LGBTQI+. L'objectif est de disposer d'éléments concrets de diagnostic pour orienter les actions conjointes des pouvoirs publics et des associations sur des thématiques prégnantes.

### **Qu'est que le Réseau d'Alerte et de Vigilance/Réseau d'Aide aux Victimes (RAV) LGBTQI+ ?**

Le RAV permet un travail en réseau, favorisant ainsi une coopération et une synergie entre acteurs·trices au niveau local et facilitant la mise en place d'actions concrètes.

Les objectifs du RAV :

- Améliorer la prévention et le repérage des situations de violences LGBTQI+phobes ;
- Mutualiser les moyens et les bonnes pratiques ;
- Mieux accompagner et orienter les victimes ;
- Améliorer la prise en charge des victimes (psychologique, sociale, juridique, etc).

Le RAV LGBTQI+ se réunira régulièrement. Prochaine réunion avant les vacances de Toussaint.

### **La police sensibilisée sur la question des violences LGBTQI+phobes**

L'augmentation du nombre de délits/crimes LGBTQI+phobes est en effet ressentie au commissariat du 19<sup>e</sup>, mais sur de petits chiffres. Ces affaires sont traitées de manière prioritaire par les agents.

Deux enjeux sur cette question :

- Accueil du public (la Préfecture de police a rappelé l'importance de la qualité de l'accueil pour tou·te·s ; si doute sur le caractère pénal de la plainte, le commissariat en notifie le Parquet)
- Sensibilisation des agents de police

En 2019, note du Préfet de police sur l'accueil des personnes transgenres en particulier (les policiers ont ainsi été formés sur cette question) et la création de référents LGBTQI+ dans les commissariats (haut-placés, ils doivent être notifiés dès qu'une situation à caractère LGBTQI+phobe est rapportée au commissariat). La commissaire a diffusé cette note auprès de son service.

Important de se servir du portail de signalement des violences sexistes et sexuelles.

Par ailleurs, certains commissariats bénéficient de la présence d'un·e intervenant·e social·e, comme Mme OUMOUSA dans le 19<sup>e</sup>. Des victimes peuvent ne pas mentionner le caractère LGBTQI+phobe par crainte de ne pas être entendues. Il est donc important pour elles d'avoir un temps de parole avec l'intervenant·e social·e en amont de la plainte pour aider à préparer cette dernière.

Cas de l'agression à caractère potentiellement homophobe qui a eu lieu en août 2019 au Parc des Buttes Chaumont, à la sortie du Rosa Bonheur dont la clientèle est majoritairement LGBTQI+. Dès que le commissariat a eu vent du caractère potentiellement homophobe de l'infraction, la victime a été rappelée, mais n'a pas rapporté d'insulte homophobe. Difficulté de savoir si la motivation du délit a un caractère homophobe, quand il n'y a pas d'insulte et que le coupable ne le reconnaît pas/n'est pas interpellé.

## **Axes de travail prioritaires pour le RAV LGBT 19<sup>e</sup>**

### **- Communication**

L'une des missions de ce RAV sera l'information et la sensibilisation sur l'importance du dépôt de plainte (quelle que soit l'infraction, mais plus particulièrement sur ce type de violences), afin de pouvoir traiter ces infractions, mais également dans un enjeu de visibilité de ces violences.

Importance de montrer que ces infractions sont traitées par la police et quelles sont les conséquences encourues pour les coupables, afin de lutter contre ce sentiment d'impunité.

Nadia OUMOUSSA a rappelé sa disponibilité en tant qu'intervenante sociale de territoire, et il a été convenu que les contacts de tous les ISC parisiens seront transmis aux acteurs présents.

Sur le modèle du document d'information de la Mairie du 19<sup>e</sup> pour les femmes victimes de violences, ce RAV pourrait créer un support d'information, qui centraliserait les ressources et démarches à faire quand on est victime de violences LGBTQI+phobes, avec toutes les coordonnées pertinentes (dont intervenantes sociales des commissariats). Possibilité d'inclure des témoignages anonymes.

Le Rosa Bonheur, qui fait régulièrement appel à une graphiste, propose de faire appel à elle bénévolement pour la réalisation du support de communication.

Les structures comme la FSGL (Fédération Sportive Gaie et Lesbienne) et le Rosa Bonheur pourront aider à le diffuser.

De manière générale, développer une communication inclusive, avec une meilleure représentation des personnes LGBTQI+ afin d'installer la diversité des identités dans l'imaginaire collectif.

### **- Formation et sensibilisation**

SOS Homophobie fait de la sensibilisation et de la formation auprès de divers publics adultes, et s'adapte aux besoins. Également des interventions en milieu scolaire (de la 4<sup>e</sup> à la terminale), mais leurs moyens sont dépassés par la demande.

L'APSV fait des formations de sensibilisation tous les deux mois.

Expérience de la FSGL : plus facile de sensibiliser les jeunes sur les discriminations LGBTQI+phobes quand c'est intégré à une sensibilisation sur toutes les formes de discriminations.

Une des missions du RAV pourra être de sensibiliser les bailleurs sociaux et les clubs de prévention, qui sont sur le terrain quotidiennement.

Proposition d'organiser une formation pour les membres du RAV.

## **Identification de partenaires potentiels**

Propositions d'autres acteurs·trices à inviter aux prochaines réunions du RAV LGBTQI+ 19<sup>e</sup> :

- Le Parquet
- Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH)
- L'Association Française des Avocats LGBT+
- Le RAVAD (Réseau d'Assistance aux Victimes d'Aggressions et de Discriminations)
- Le Shams (l'association LGBTI des personnes maghrébines et moyen-orientales vivant en France)
- EDL, DJS (référent·e-s jeunesse de territoire)
- Centres sociaux et clubs de prévention
- Professionnels de l'éducation, collèges/lycées